

RÉUNION DU 7 avril 2017 à Privas

Présents : Mrs CHANEAC, VALAYER, CHAIZE, DELICHERE, BOSSY, DESMARTIN, SOUCHE, OZIL D, BEAUSSIER, MALCLES, POIRIER, COURTIAL, FONTANEL, GIRAUD, HILAIRE , BERTHON, MAURIN, DUPIN, BESSON, STANCO, OZIL JM; Mme PEYROUSE

Absents Excusés : Mrs SINTES, AUTHOUARD, PRINTEMPS, Mme SERRIERES, Mme OLIVIERI.

- ☞ Ouverture de séance par Alain Chanéac à 18h40 qui fait observer 1 minute de silence pour les boulistes décédés, notamment pour Gilles Pétrud arbitre départemental et membre du bureau du secteur d'Annonay
- Au 06/04/2017 l'effectif est de 2735 licences éditées soit +5 par rapport à la saison précédente. Satisfaction de cette stabilité mais les efforts doivent continuer.
- Côté Finances : Jean-François Poirier fait un état financier de mi-saison, solde financier au 31 mars 2017 quasi identique comparativement à mi-saison 2016, mais toutes les écritures ne sont pas encore faites, et il faut s'attendre à un déficit en fin de saison, dû aux travaux au siège du CBD et à la différence entre les achats et le remboursement de l'assurance suite au sinistre de fin d'année. Egalement à prendre en compte la charge salariale. Il est demandé aux contrôleurs aux comptes un regard à mi-saison (fin mai), accord de principe des intéressés.
Arrêt du compte à la banque Marze : frais de gestion du compte trop importants
- Travaux en cours : l'agencement des locaux du CBD sont pratiquement terminés, à ce jour un coût de 2338 €, nous avons obtenu une aide du propriétaire de 500 € et une publicité de 200 € sur le calendrier départemental par le magasin de bricolage.
- Contrat Salariée :
Compte tenu de la charge de travail grandissante (on délègue de plus en plus à la salariée), et afin de finaliser toutes les demandes d'aides à l'embauche (car pas d'aide sur les contrats à 16h/semaine), il est décidé à l'unanimité de transformer le CDD actuel en CDI 20 heures au 02/05/2017.
Il est demandé de rechercher des infos auprès des présidents d'AS/secteur ou sur les sites internet avant de solliciter et surcharger le CBD.
La gestion des licences se fait niveau AS, puis secteur et enfin CBD.
- Indemnités Déplacements et Représentation du CBD 07 :
3 personnes maximum représenteront le Comité aux Championnats de France, leurs frais seront pris en charge par le CBD, remboursement des frais réels sur présentation des factures.
- Tenues :
 - Les tenues fédérales de Alain Chanéac et Antony Stanco, élus de la FFSB, seront payées à 50 % par la Fédération, et 50 % par le CBD 07.
 - Des tenues Comité Ardèche vont être faites pour les membres du bureau permanent et présidents de commissions, ainsi qu'élus cooptés et présidents de secteur, décision adoptée à l'unanimité.
- Caisse des jeunes/concours vétérans : tarifs très légèrement modifiés (ajustements tardifs suite à modifications globales décidées en 2015/16 et non répercutés aux vétérans)

➤ Indemnités et aides aux organisations officielles :

- Les indemnités données par le CBD aux secteurs, lors de l'organisation des éliminatoires SECTEUR Quadrettes M4 (5 € par équipe) sont supprimées dès cette saison, difficile financièrement de l'étendre aux autres éliminatoires et injuste de les conserver sur cette seule compétition.
- Le CBD 07 aidera les secteurs ou AS dans l'organisation de certaines compétitions :

Super 16	Super 16 Féminin	Concours Féminin Propagande	Trophée de France National
300.00 €	150.00 €	100.00 €	300.00 €
Championnats de France (idem Jeunes)			
Simple	Doubles	Quadrettes/Triple Féminin	Vétérans et AS
300.00 €	500.00 €	500.00 €	300.00 €

➤ Résultats sportifs :

Alain Chanéac fait un bilan sportif de la saison club et donne le classement des équipes nationales. Bon comportement de nos ardéchoises et ardéchois pour toutes ces compétitions.

Didier Malclès intervient et regrette que la mise à jour à la fédération ne soit pas actualisée rapidement.

Alain Delichiere fait le bilan de la saison des qualificatifs M3-M4 en rappelant que la dernière et 5^{ème} journée aura lieu le 15 Avril à Guilhaud Granges.

En AS 3et4 les éliminatoires par secteur sont quasi achevées, le nombre d'équipes par secteur : ANNONAY : 18 AUBENAS : 6 JOYEUSE : 4 LAMASTRE : 9 PRIVAS : 8 LE TEIL : 12 TOURNON : 11 La finale a lieu à ARDOIX les 13 et 14 Mai 2017.

➤ Fédéraux :

Petit rappel : c'est le CBD qui gère les tirages et les horaires des différents fédéraux sauf pour les AS 3et4 où le tirage se fait sur place en présence du chef d'équipe.

Les coupes et récompenses sont à charge du CBD.

Résultats à envoyer avec nom et adresse du responsable d'équipe pour indemnités CBD.

Chaque secteur doit fournir des référents. Alain Delichière demande à ce que les noms de référents dans les secteurs soient donnés au CBD.

Pour info, fédéral Double F2 avec la Loire à St Etienne et Triple F1+F2 avec la Drôme à Villeneuve de Berg.

Fédéral Q 3^{ème} D : 1 seul joueur de 3^{ème}, par équipe, (automatiquement capitaine) suffit.

➤ Commissions :

- Jeunes : pour le financement des intervenants, maintien de la grille existante à l'unanimité, sur justificatif.
Antony Stanco regrette le manque de travail sur les fondamentaux et la politique d'élitisme pratiquée chez les jeunes.
Robert Bossy trouve que la formule concours avec un tableau inférieur n'est pas valorisant pour la compétition (mot inférieur à bannir).
- Féminines : toujours pas de commission féminines, Claudine Peyrouse fait un compte rendu de la saison et alerte les participants que la saison prochaine sans commission il n'y aura pas d'organisation spécifique à l'intention des féminines (Fem'point), pour cette année remerciements à Sandra Chopard qui a suivi le championnat des AS féminin, finale à Ardoix le 14 Mai 2017 entre Aubenas et Lamastre. Ce championnat sera reconduit la saison prochaine et géré par le CBD puisqu'il s'agit essentiellement de l'élaboration d'un calendrier et de la saisie de résultats.
Pour cette saison, le Fem'point sera organisé sous la forme d'une après-midi unique, qui

qualifiera 6 filles qui iront au Rhône-Alpes les 9 et 10 Septembre 2017 (lieu non connu), cette journée Ardèche aura lieu le Dimanche 25 Juin à partir de 14h30, lieu central dans le CBD07 à définir.

- Arbitrage : Jean-Marc Ozil intervient pour cette commission et annonce qu'à ce jour 48 arbitres locaux ont été formés, la prochaine session pour le secteur de Lamastre aura lieu le Samedi 24 Juin 2017 après-midi, lieu à confirmer par le secteur recevant. Les candidats de tout le comité qui souhaitaient faire cette formation sur une date de week-end, pourront la faire le dimanche 25 Juin 2017 le matin lieu central à définir. Les sacs arbitre local, sont commandés en attente de réception. Suite à ces sessions il y a quelques demandes pour être arbitre départemental (arbitre de Trad), de ce fait un examen est programmé le 2 Septembre 2017, formulaire d'inscription donné à tous les présidents de secteur. Pour les concours arbitrés, l'info est donnée aux AS organisatrices. Aucune info en cas de non arbitrage
NB : lors de changement d'horaire/jour... informer les responsables arbitrage pour éviter des déplacements d'arbitre inutiles.
- Technique : Alain Delichère donne une grille du nombre de jeux approximatifs pour l'organisation des fédéraux.
- CTSD : Antony Stanco a fait une formation de moniteur-éducateur les cartes fédérales sont à remettre aux reçus avec un courrier de félicitations.

➤ Divers :

- FFSB : beaucoup de changements prévus chez les jeunes, le président de la FFSB est conscient du mal-être dans ce domaine et la nouvelle équipe en place travaille sur de nouvelles formules jeunes.
- AURA : le mariage de Rhône Alpes avec l'Auvergne est compliqué pour les finances pour le reste un plan d'actions a été défini et semble convenir à l'ensemble des comités. Il va y avoir réélection pour le comité directeur de AURA, les présidents de comité sont inscrits d'office, et chaque comité doit présenter deux candidats (un homme et une féminine). Pour l'Ardèche s'inscrivent sur cette liste Gilbert Chaize et Claudine Peyrouse (ce qui ne veut pas dire que ces deux personnes seront élues).
- UNSS : le championnat se prépare à Tournon, Antony Stanco et Marc Valayer ont assisté à une réunion de préparation.
- Informations diverses :
 1. Formation « délégués de club sportif » prévue le samedi 24 Juin 2017 , fiche d'inscription donnée aux présidents de secteur, voir avec Rochepaule qui avait dans l'idée de créer un Club de Nationale 4.
 2. Une fiche type de remboursement des frais a été établie par le CBD07 et va être envoyée à tous les présidents de secteur et commissions, elle doit être utilisée, accompagnée de tous les justificatifs lors des déplacements.
 3. Problèmes au concours qualificatif M3-M4 à Annonay (ASJBA) : le comportement de certains joueurs vis-à-vis des organisateurs s'apparente à un manque de respect total, des mesures devront être envisagées si de tels incidents se reproduisent.